

EDM1002
COMMUNICATION ET VEILLE TECHNOLOGIQUE

JEUDI – 9 h 30 à 12 h 30
HIVER 2021 – 14 janvier au 22 avril

Site web du cours : <https://edm1002.info>

—

Enseignant responsable :

Philippe-Antoine Lupien
lupien.philippe-antoine@uqam.ca

Auxiliaires :

Dominique Gagnon
Édouard Germain

PLAN DE COURS

Descripteur

Acquérir les connaissances relatives aux technologies numériques de communication médiatique (périphériques, protocoles, outils, services, etc.) afin d'en posséder une vue d'ensemble précise, d'en connaître les enjeux et de demeurer à la fine pointe des développements présents et à venir.

À la fin de ce cours, l'étudiant sera apte à développer des méthodes d'observation des développements et tendances en technologies médiatiques (matériel, applications, systèmes d'exploitation, réseaux, protocoles, formats numériques, etc.). Une attention particulière est portée aux produits de consommation électroniques, aux techniques d'échange et de mise en commun d'information, à la sécurité informatique et à la mobilité.

Modalités d'enseignement

Le cours se donnera à distance, de manière synchrone uniquement.

Il est obligatoire d'afficher son nom complet. Les personnes utilisant un pseudonyme ne seront pas admises. Il est fortement conseillé d'allumer sa caméra pour participer par vos réactions physiques aux échanges.

Chaque séance du cours débutera par une période d'échange, de réflexion et d'argumentation autour de l'actualité technologique à partir de la veille personnelle des étudiant-e-s (voir Travaux pratiques).

À se procurer

Les étudiant-e-s doivent se procurer le manuel suivant à la Coop UQAM :

[Deiss, Jérôme \(2015\). *Art de faire des recherches et de partager l'information : pratiques et techniques de veille et de curation sur Internet, FYP.*](#)

Modes de communication privilégiés

SITE WEB : edm1002.info

Le site web est l'espace principal du cours. On y retrouve les présentations, liens utiles et l'ensemble des informations pertinentes (plan de cours, calendrier, etc.).

ZOOM

Le logiciel de vidéoconférence servira à la diffusion synchrone des séances.

ID de réunion : 977 119 4133

MOODLE

Le portail servira à recupérer les documents complémentaires et à déposer les travaux.

COURRIEL : lupien.philippe-antoine@uqam.ca

Le courriel est le moyen privilégié de communication avec l'enseignant pour toutes les questions concernant des enjeux personnels importants concernant le cours. Les questions liées à la matière du cours, aux travaux ou à la gestion de classe devront être posées durant les séances ou transmises aux représentant-e-s de classe qui les achemineront par courriel à l'enseignant.

De son côté, l'enseignant communiquera par courriel avec les étudiant-e-s sur leur adresse fournie par l'UQAM (@courrier.uqam.ca) pour toute information importante, notamment pour signifier d'éventuels changements d'horaires, pour planifier des rencontres ou pour effectuer des rappels.

Consignes spécifiques pour une session à distance

À moins d'avis contraire de la part de l'enseignant, les séances et autres activités d'enseignement en ligne ne seront pas enregistrées.

Sauf avec l'autorisation expresse écrite de l'enseignant, il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, en tout ou en partie, quelconque élément des séances ou autres activités d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant. Cela inclus toute capture d'écran, photographie de l'écran, enregistrement sonore, etc.

Toute personne contrevenant à cette règle s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.

CALENDRIER DES SÉANCES

La classe sera séparée en deux groupes (A / B) et certaines séances seront données en alternance.

Le cours comportera trois types de séances :

Séances d'information et ateliers pratiques sur le travail de session	Groupe A @ 9 h 30* Groupe B @ 11 h 30*
Théorie et pratique de la veille technologique	En alternance @ 9 h 30
Présentations thématiques	Toute la classe @ 9 h 30

14 janvier Présentation / Veille : Origines et principes	21 janvier Travaux et organisation du cours gr A / gr B	28 janvier Information, Information utile, Décision-innovation, Cycle de la veille gr A	4 février gr B	11 février Atelier d'organisation de la veille gr A / gr B
18 février gr A	25 février Communiquer la veille : la curation et la narrativité gr B	4 mars SEMAINE DE LECTURE	11 mars Rhizomes » Réseaux / Data » Multiplicité gr A	18 mars gr B
25 mars Coaching d'équipes	1 ^{er} avril Chine : du <i>shanzhai</i> à Shenzhen	8 avril Avenirs technologiques	15 avril Science-fiction : peut-on prédire l'avenir ?	22 avril Présentation des rapports de veille

À moins d'avis préalable, par courriel à l'enseignant au moins 48 h à l'avance, les étudiant·e-s doivent assister aux séances avec le groupe qui leur aura été attribué.

*Un horaire sera déterminé au courant de la session pour le Coaching d'équipes du 25 mars.

Éléments d'évaluation		Individuel	Équipe	Date	Remise
1	Participation	10 %		Tout au long de la session	-
2	Dissertation	25 %		Avant le 15 avril	Moodle
3	Travaux pratiques	20 %		Différentes échéances	Forum / Moodle
a	Tableau de bord		10 %	Avant le 15 mars	Courriel
b	Présentations		35 %	Le 21 avril	Courriel
c	Rapport de veille			Au plus tard le 1 ^{er} mai	

TOTAL	55 %	45 %
--------------	-------------	-------------

Considérations générales :

1. Les travaux sont à remettre aux dates indiquées.
Un maximum de 10 % pourra être soustrait du total d'un travail en remis en retard.
2. La qualité de la langue sera évaluée strictement.
Un maximum de 10 % pourra être soustrait du total d'un travail, selon la quantité de fautes.

Conversion des notes chiffrées en notations littérale

A+ = 95 à 100%	B+ = 82 à 84	C+ = 72 à 74
A = 90 à 94	B = 78 à 81	C = 68 à 71
A- = 85 à 89	B- = 75 à 77	C- = 65 à 67

TRAVAUX INDIVIDUELS

1 – Participation (10 %)

Présence au cours évaluée à partir des captures d'écran prises au cours des séances. Un échantillon aléatoire de 5 séances sera retenu pour attribuer la note (5 %).

Participation active aux séances : les étudiant·e·s seront évaluées selon (1) la qualité et la fréquence de leurs interventions, (2) la rétroaction physique (caméra ouverte) ou écrite (chat) au cours (5 %).

2 – Dissertation (25 %)

À remettre avant le 15 avril

La dissertation peut être réalisée INDIVIDUELLEMENT ou en équipe de DEUX personnes.

Consignes

Les étudiant·e·s auront à répondre à 5 questions à développement sur la matière vue en classe. Les questions seront disponibles le 20 mars.

Évaluation

L'évaluation portera sur la qualité de l'organisation des idées, la capacité de synthèse et la qualité de l'argumentation.

Seront considérés ensuite la qualité de la présentation matérielle et le respect des normes de présentation.

3 – Travaux pratiques (20 %)

TP1 - Veille individuelle (10 %)

À remettre du 28 janvier au 15 avril

Consignes

En fonction du thème de travail ou de vos intérêts personnels, sélectionner et partager un minimum de 5 articles dans le forum du cours.

Le lien partagé doit être accompagné d'un bref résumé et d'un commentaire. Les étudiant·e·s seront invité·e·s à discuter leur sélection en classe.

Critères d'évaluation :

- Clarté et concision, qualité de la langue (1 %)
- Pertinence de la source et de l'information (1 %)

TP2 – Bilan individuel (10 %)

À remettre avant le 1^{er} mai

Consignes

Les étudiant·e·s devront présenter un bilan individuel de leur travail de veille. Ce bilan devra comporter les éléments suivants :

1 – Bilan personnel / 1-4 pages : Évaluation personnelle des processus de travail d'équipe. Bons coups, mauvais coups personnels et en équipe.

2 – Bilan informationnel individuel : À partir des notions vues en classe (ontologie, taxonomie, etc.), dresser un portrait des sources d'information qui contribuent à vous informer dans les divers domaines qui vous intéressent. Éviter les textes et privilégier les représentation graphiques (diagramme, tableau, schéma, illustration, carte heuristique, etc.). Cette section devra présenter une brève mise en contexte et une justification de la démarche privilégiée.

Présentation matérielle

Les travaux doivent être déposés dans l'espace prévu à cet effet sur Moodle dans un format léger au choix (.pdf, .png, .jpg, .gif, etc.). Les documents en format Word ne seront pas acceptés.

Critères d'évaluation :

- Originalité et clarté de la présentation
- Pertinence des catégories
- Niveau d'approfondissement

Travail d'équipe

En équipes de QUATRE À SIX personnes. Les équipes seront constituées en classe le 22 janvier.

a – Tableau de bord (10 %)

À remettre avant le 15 mars

Consignes

Le travail devra définir et présenter le périmètre et les axes de votre travail de veille.

b & c – Présentations & Rapport de veille (35 %)

b – le 21 avril / c – Avant le 1^{er} mai

Consignes

Les équipes devront présenter le résultat de leur rapport de veille.

Les exposés, éléments multimédias ne devront pas dépasser 10 minutes.

Les consignes seront présentées en classe et durant les rencontres prévues à cet effet.

CONDITIONS GÉNÉRALES

EMPRUNT D'ÉQUIPEMENT AUDIOVISUEL

En vertu du Règlement numéro 7 relatif à l'emprunt d'équipement audiovisuel de l'UQAM tout étudiant ou étudiante est entièrement responsable de l'équipement emprunté auprès du Service de l'audiovisuel (SAV). Vous êtes donc responsable de payer tous frais couvrant la valeur de remplacement ou de réparation du matériel qui serait endommagé, perdu ou volé lors de votre emprunt.

Nous vous suggérons de vous informer auprès de votre assureur de biens et habitation personnelle afin de vérifier si vous êtes ou pouvez être assuré pour les emprunts effectués dans le cadre de vos études.

N'oubliez pas qu'en cas de perte, vol ou bris d'équipement, les activités du programme seront perturbées et l'impact se fera sentir sur l'ensemble des étudiants et étudiantes. Comme toujours, nous en appelons donc à votre plus grande vigilance lors de l'utilisation des équipements.

PLAGIAT

Conformément au **règlement numéro 18** de l'UQAM, tout plagiat ou fraude sera sanctionné par la note 0 sans possibilité de reprise. La non-citation d'un auteur est également une forme de plagiat. L'utilisation d'une partie d'un travail déjà évalué dans le cadre d'un autre cours doit être identifiée comme telle, au même titre que n'importe quel extrait provenant d'un ouvrage ou d'un autre auteur.

CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

(Extrait de la **politique no 16**)

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La politique n° 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

- 1- Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées ;
- 2- Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude ;
- 3- Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées ;
- 4- Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés ;
- 5- Promesses de récompenses ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel ;
- 6- Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme ;
- 7- Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue ;
- 8- Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour obtenir du soutien :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : 514.987-3000 / 0886

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM : 514.987-0348 | calacs@uqam.ca

Service de soutien psychologique (SVE) : 514.987-3185 | Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité : 514.987-3131

CHARTRE DES DROITS ET RESPONSABILITÉS DES ÉTUDIANT-ES